



**PROCEDURE DE DEMANDE D'AUTORISATION
D'ACCES EXCEPTIONNEL POUR LES VEHICULES
DE PLUS DE 1,80 METRES**

RAPPEL REGLEMENT

RESERVE AUX PARTICULIERS

- 3m3 par semaine maximum
- 1 Autorisation = 1 Passage
- 12 passages/an au maximum
- **Prévoir de présenter les documents suivants**
 - Contrat de location si véhicule loué
 - Carte grise
 - Justificatif de domicile
 - Pièce identité

PROFESSIONNELS NON ACCEPTES

DU 15 JUILLET AU 31 DECEMBRE

Prise de RDV SUR PLACE ET ENTREE IMMEDIATE

A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

*Prise de RDV 24H à l'avance sur le site de la déchèterie avec le gardien
situé à l'entrée*



**PROCEDURE DE DEMANDE D'AUTORISATION
D'ACCES EXCEPTIONNEL POUR LES VEHICULES
DE PLUS DE 1,80 METRES**

RAPPEL REGLEMENT

RESERVE AUX PARTICULIERS

- 3m3 par semaine maximum
- 1 Autorisation = 1 Passage
- 12 passages/an au maximum
- **Prévoir de présenter les documents suivants**
 - Contrat de location si véhicule loué
 - Carte grise
 - Justificatif de domicile
 - Pièce identité

PROFESSIONNELS NON ACCEPTES

DU 15 JUILLET AU 31 DECEMBRE

Prise de RDV SUR PLACE ET ENTREE IMMEDIATE

A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

*Prise de RDV 24H à l'avance sur le site de la déchèterie avec le gardien
situé à l'entrée*